



DSLAM non joignable(s) :

14

http://www.free-reseau.fr/

Association des Utilisateurs de Free

ADUF newsletter

28 juin 1919. Fin officielle de la Première Guerre mondiale avec la signature d'un traité dans la galerie des Glaces à Versailles. Un traité au bénéfice exclusif des puissances victorieuses au premier rang desquelles la France. Contrainte à verser 20 milliards de mark or, l'Allemagne dénoncera un « diktat » et le vivra comme une humiliation. Une humiliation à l'origine d'un sentiment de revanche qui préparera la guerre de 39-45.

JEUDI ACTUS

Un jeudi Free et quelques news fraîches du Monde du Web, dont du cocasse entre une blogeuse et mag' très comme il faut.

Migration V-4 > V-5

Si vous ne le saviez déjà, Free est en train de procéder en ce moment au renouvellement automatique et gratuit de son parc. Les anciennes V-4 encore en service sont progressivement remplacées par des Freebox V-5 via Chronopost.

Les free-nautes n'ont pas à procéder au retour de leur ancien terminal immédiatement et devront se fier aux explications figurant sur le bon de retour Kiala fourni avec la V-5. Concrètement, la déposer au point relais du même nom le plus proche...

L'objectif voulu par X. Niel est d'améliorer le Service TV avec une meilleure qualité d'image compatible avec le plus bas débit possible. Cette opération prendra plusieurs semaines, voire quelques mois.



Insolite Madame Figaro



Une « affaire » qui fait parler d'elle en ce moment. Croyant bien faire et se mettre à la page, une institutrice du nom de Figaro, comme le héros populaire de Beaumarchais ou le quotidien éponyme, ouvre un blog qu'elle appelle le plus simplement du monde « La classe de Mme Figaro ». Pas de quoi casser trois pattes à un canard et plutôt sympa pour les petits. Sauf que... Madame Figaro, version papier, le magazine bien connu, décide de mettre ses avocats sur le coup pour la forcer à changer de nom car « l'usage de « la classe de Madame Figaro » crée un risque de confusion évident avec les marques antérieures « Madame Figaro ». (...) Cette utilisation est susceptible d'être sanctionnée par les tribunaux (...) les sanctions pouvant atteindre 3 ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende ».

Impressionnée, la brave enseignante opte alors pour « Les Chantiers de l'apprentissage », un intitulé moins fun mettant la proximité souhaitée à quelques encablures des gamins. La presse s'empare de l'incident, buzz sur le Net, et une Direction qui se dit finalement « navrée » et lui propose en compensation une tribune libre sur le site du magazine.

Bref, ce n'est pas très futé, point bon pour l'image du mag' et même contestable sur le fond puisque l'article 713-6 du code de la propriété intellectuelle stipule que « l'enregistrement d'une marque ne fait pas obstacle à l'utilisation du même signe ou d'un signe similaire (...) lorsque cette utilisation est le fait d'un tiers de bonne foi employant son nom patronymique »

Ils vont finir par se marier...

On vous en avait déjà entretenu à plusieurs reprises. L'un est en train de tailler des croupières à l'autre, le web au papier. Divergence, puis convergence peut être. Dernière nouveauté, en Russie qui plus est, le tout premier e-Reader, le premier papier électronique souple que vient de commercialiser la société Wexler.

Le support est la liseuse Flex One utilisant l'écran du coréen LG, et de l'encre électronique (contrairement aux cristaux liquides des liseuses concurrentes) pour un format de 15,1 X 13,4 cm sur 4 mm d'épaisseur. Résolution 1024x768 pixels.

Ses avantages ? Une évidente meilleure résistance aux chutes et aux chocs et, pour les accros du papier, il y en a encore fort heureusement, une souplesse les renvoyant à leurs premières sensations de lecteurs. Aucune info sur sa disponibilité en France pour le moment, même si le produit a déjà été lancé en Chine début juin.

Sources : Numérama, Sciences et Avenir, UF, Free.



Droits réservés

http://twitter.com/L_ADUF

<http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>